



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10^{ème} séance du mardi 11 décembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2017/05 de la Municipalité, du 16 février 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte des développements de la politique du logement ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Guidetti « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! » ;
4. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi onze décembre deux mil dix-huit.

Le président :



Le secrétaire :